

Le projet éducatif:

Introduction :

Des dates qui comptent....

2004 / 2005

*La structure Multi accueil ***la Farandole*** a ouvert ses portes en Janvier 2004 en gestion associative avec pour partenaire L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances). D'une capacité initiale de 30 places, une extension à 35 places d'accueil fut accordée par la PMI en septembre 2005 après analyse des besoins, et mise en conformité des locaux et du personnel.

*Ouverture du ***RAM*** (relais d'assistante maternelle) sur le même site à Millas, en développant ainsi des réponses différentes mais complémentaires pour la garde des enfants de moins de 4 ans sur le territoire.

2008/ 2009

*La troisième structure petite enfance ***la Ruche*** à Ille sur Têt, en gestion directe ouvre ses portes en janvier 2008 avec une capacité d'accueil de 40 places.

*En janvier 2009 reprise en gestion directe des structures : la Farandole et le RAM à Millas.

Le territoire communautaire regroupe 16 villages et représente une population de 17366 habitants. La population des enfants de moins de 6 ans représente 1605 enfants dont 839 enfants de moins de 3 ans.

Le taux d'actifs ayant un emploi chez les 15 /64 ans est de 59,2 % et le taux de chômage est de 14.2%.

Le territoire se caractérise par une forte saisonnalité de l'emploi liée à une activité essentiellement agricole et par un net décrochage des 19/24ans sur le bassin de l'emploi.

1373 familles allocataires sont sous le seuil de revenus faibles et 669 bénéficiaires du RSA.

Le Multi- Accueil *la FARANDOLE* définition et missions :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap, ou étant atteints d'une maladie chronique.ils apportent de l'aide aux parents afin que ceux -ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie sociale. »

Le multi accueil est une structure pouvant accueillir des enfants de 8 semaines révolues à 4 ans qui propose différentes formules d'accueil :

- ° un accueil à plein temps (accueil dit :« régulier »)
- ° un accueil à temps partiel (accueil dit « occasionnel »)
- ° un accueil d'urgence
- ° des accueils d'enfants porteurs de handicap.

Afin de proposer aux familles des solutions de garde souples et répondant à leurs besoins la Farandole propose 35 places d'accueil réparties en trois secteurs distincts :

***Les Oursons**, secteur des bébés de 8 semaines révolues à 16 mois environ,
10 places permanentes pour environ 18 inscrits.

***Les Ouistitis**, secteur des moyens de 18mois à deux ans,
12 places permanentes pour environ 20 inscrits.

***Les Zèbres**, secteur des grands de 2 ans révolus à 4 ans.
18 enfants le matin et 14 enfants l'après midi.

Un agrément différencié a été accordé par les services de PMI en 2007 (et revu en 2012). Il permet de moduler l'offre d'accueil pendant les créneaux horaires durant lesquels la fréquentation est moins élevée.

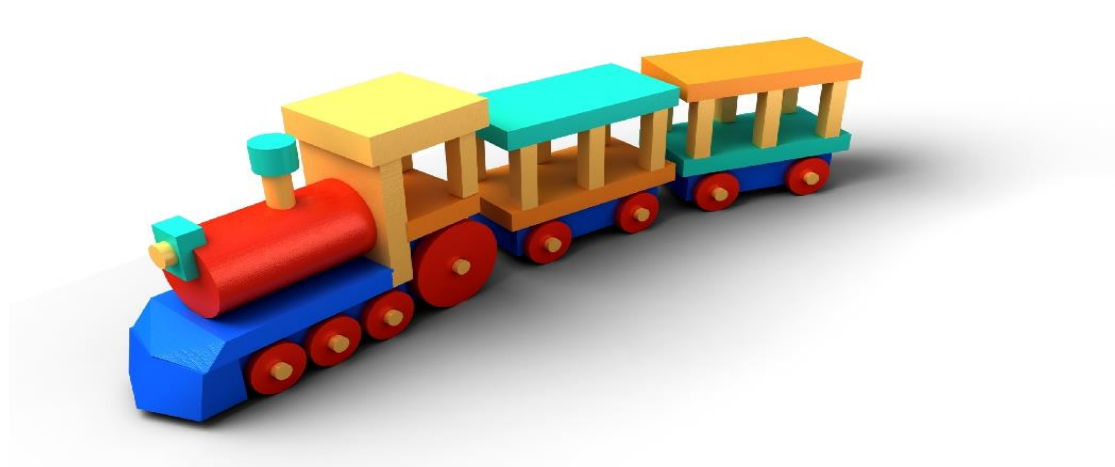
Le médecin de structure :

Mme Colomer est présente un après midi par mois, à la Farandole. Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène, assure des actions promotion de la santé auprès du personnel, assure les visites de contrôles et le suivi médical des enfants en parallèle avec le médecin choisi par la famille.

Organigramme de la structure :

Le projet éducatif commun :

Bienvenue à bord du train : « projet éducatif de la Farandole et de la Ruche »



**Les passagers à bord de ce train ...
qu'ils soient parents, professionnels ou élus, se retrouveront autour de valeurs
destinées à l'épanouissement des enfants durant tout le voyage en petite
enfance sur notre territoire Roussillon – Conflent.**



- Respect de leur personnalité et de leur Rythme de vie :

Développement :

- Respecter le rythme de développement propre à chacun.
- Considérer chaque enfant comme une personne à part entière un sujet en devenir...
- Proposer des jeux, activités ou manipulations adaptés à la capacité de chacun.
- Accompagner sans forcer et tenir compte du comportement de l'enfant lors des grande phases d'acquisition (marche, propreté...).
- Soutenir les enfants dans la reconnaissance de leurs émotions, encourager leurs expériences personnelles.

Sommeil :

- Veiller à ce que l'enfant dorme en fonction de ses besoins
- Savoir repérer les signes de fatigue et accompagner la phase de préparation au sommeil et le temps du réveil.
- Respecter le temps de sommeil de l'enfant y compris à des heures décalées du groupe.
- Proposer des réveils échelonnés, avec un accompagnement individuel pour se déshabiller et se rhabiller.

Alimentation :

- Permettre à l'enfant d'être acteur de son repas.

Adaptation :

- Intégration progressive pour les enfants comme pour les parents au multi accueil puis dans sa section.
- Rencontre avec la direction et l'équipe au cours de différents RDV de préparation.
- Retracer ensemble les habitudes de vie (repas sommeil, éveil) afin de proposer une continuité dans le rythme de l'enfant.

Activités jeux et manipulations :

- Priorité au plaisir de faire, d'apprendre et de maîtriser.
- Pas d'objectifs de production attendus.
- Liberté de participer ou non à tout ce qui est proposé.
- Ouvrir des domaines de découverte par le jeu et le plaisir (lecture, musique, chansons)





- Socialisation et mixité :

Favoriser le développement de l'autonomie :

- Encourager leur autonomie en s'appuyant sur leurs acquis et leurs compétences afin d'encourager les expériences personnelles (repas, passage aux toilettes, habillage, déshabillage).
- Respecter leurs choix (activités, jeux, repas, goûters).
- Adapter les lieux, les situations de jeux et le matériel afin de favoriser des prises de risque ou d'autonomie en toute sécurité.

Créer un lieu sécurisant pour l'enfant :

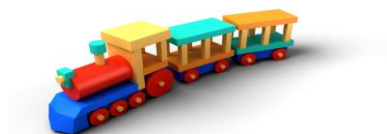
- Donner des repères fiables et stables qui rythment la journée.
- Mettre en place des repères (organisation des secteurs, de l'accueil, personnels référents).
- Favoriser le lien avec les familles (accueil du matin et du soir afin de ne pas morceler la vie de l'enfant mais de créer un lien continu, sur et bienveillant pour bien grandir.
- Répondre de manière adaptée aux besoins de sécurité physique et psychique.

Faire partie d'un groupe :

- Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe.
- Expliquer et redire les règles de vie commune, du bien vivre ensemble et du respect de l'autre.
- Fêter les événements ensemble (anniversaire, pâques, Noël, et fin d'année).
- Aider à la prise de conscience de soi et des autres dans ses choix, son rythme, ses activités et ses jeux.

Accueillir des enfants différents :

- Veiller aux bonnes relations entre les enfants, dans les interactions de tous les jours.
- Apprendre de nos différences pour mieux les maîtriser dans nos activités quotidiennes et en faire une richesse d'échanges possibles.
- Faire du multi accueil un lieu d'intégration et de lutte contre la marginalisation et l'exclusion.





- **Prévention et promotion leur santé :**

- Assurer leur sécurité physique et psychique par des choix organisationnels et humains.
- Veiller à leur santé à travers des actions de prévention et grâce au suivi du médecin de structure.
- Garantir à l'enfant des soins individualisés.
- Réfléchir à la constitution des repas et collations afin d'en améliorer la qualité et être acteurs de nos choix.
- Accompagner l'allaitement maternel en structure, si ce choix est fait par les parents.
- Faire la promotion et l'information sur les consignes générales ou particulières de santé (vaccinations, gestes de prévention, canicule, épidémies...) en lien avec le médecin de structure et la PMI.
- Proposer un accompagnement individualisé en lien avec nos partenaires extérieurs (CAMSP, maisons sociales, orthophonistes, psychologues).

